

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARGELLIERS

Séance du jeudi 13 avril 2023
Délibération n°2023-08

Nombre de Membres :

du Conseil Municipal : 13
en exercice : 13
présents : 9
Représentés : 4

Votes :

Pour : 13
Contre : 0
Absentions : 0

Date de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 6 avril 2023 (par mail)
Date d'affichage de la convocation : jeudi 6 avril 2023

Présents : Pierre AMALOU, Claudie BERARD, Thierry AILLAUD, Alain FOURNIER, Florence LAUSSEL, Vincent BOUBAL, Valérie GROS, Gaëlle ROUX- MENON, Jean Michel CLAREY

Absents :

Absents excusés : Catherine DUSCHA, Séverine RAMON, Bernard TREMOULET, Yves LEBORGNE

Pouvoirs : Catherine DUSCHA à Claudie BERARD, Séverine RAMON à Valérie GROS, Bernard TREMOULET à Alain FOURNIER, Yves LEBORGNE à Thierry AILLAUD

Secrétaire de séance : Valérie GROS

Modification des dimensions et des tarifs des concessions du cimetière

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil la délibération en date du 12 octobre 2020 fixant la durée, les dimensions et les tarifs des concessions.

Il propose au Conseil de modifier les dimensions et d'adopter les nouveaux tarifs des concessions funéraires.

Il précise que les dimensions et les tarifs de la concession d'une surface de 2.50 M2 ne change pas ainsi que les tarifs du columbarium.

Nouveaux tarifs et durée proposés pour les concessions :

Concession d'une surface de 2.5 M2 : (1 m x 2.50 m)

- Pour une durée de **30 ans** : 120 euros le M2 soit **300 euros**

- Pour une durée de **50 ans** : 200 euros le M2 soit **500 euros**

Concession d'une surface de 5 M2 : (2 m x 2.5 m)

- Pour une durée de **30 ans** : 120 euros le M2 soit **600 euros**
- Pour une durée de **50 ans** : 200 euros le M2 soit **1 000 euros**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE les nouveaux tarifs, les nouvelles surfaces ainsi que la durée des concessions tels qu'énoncés ci-dessus.

Fait à ARGELLIERS, le 13/04/2023
Acte rendu exécutoire
Après envoi en préfecture le 19/04/2023
Après affichage le 19/04/2023

Le Secrétaire
Valérie GROS



Le Maire
Pierre AMALOU

